

## Les Cahiers des Dix



# Le champ du diable

Robert-Lionel Séguin

Number 30, 1965

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079702ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079702ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Séguin, R.-L. (1965). Le champ du diable. *Les Cahiers des Dix*, (30), 103–130.  
<https://doi.org/10.7202/1079702ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté, 1965

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Érudit**

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

# Le champ du diable

Par ROBERT-LIONEL SÉGUIN

Le versant nord de la montagne de Rigaud est crevé de champs de cailloux qui ressemblent étrangement à un sol labouré. Ce phénomène géologique, tout frangé de conifères, a inspiré la terrifiante légende de la *Pièce des guérets* ou du *Champ du diable*, un des plus beaux récits de la littérature orale du Québec.

Selon les croyances populaires, un censitaire, qui labourait le dimanche, se serait moqué de ses voisins se rendant à la messe. Le diable aurait apparu dans une traînée de soufre pour changer la terre en pierre et pour y engloutir l'impie, son attelage de boeufs et sa charrue. Le récit comporte cependant quelques variantes. C'est ainsi que le laboureur sera tantôt un blasphémateur invétéré, tantôt un solitaire rébarbatif. Mais toutes les versions, sauf deux<sup>1</sup>, s'accordent sur un point: nul ne connaît les origines de l'étrange personnage.

Cette page du terroir est ainsi narrée par l'auteur du présent article, en 1954:<sup>2</sup>

« Un rectangle caillouteux, rayé de vertèbres symétriques et frangé d'épinettes, se déroule au flanc nord du dernier bondissement de la montagne de Rigaud où la fougère dentelée s'agrippe au granit précambrien et s'abreuve de la rosée matinale. C'est le *Champ du diable*, célèbre par sa légende.

« Revenons à la genèse du peuplement de la rivière Rigaud, alors que les trouées des concessionnaires percent timidement la forêt séculaire que la cognée mutile quotidiennement. Sous l'étreinte des *canne-dogues*, les géants sylvestres roulent jusqu'à la bordure des abatis. Quel-

---

1. George Pearson l'appelle Baptiste Laronde en 1926 (*The Toronto Star Weekly*, Saturday, September 11th, 1926), alors que Joseph Faubert le nomme José-le-Diable en 1928 (*Le Bulletin paroissial de Valleyfield*, 27<sup>ème</sup> année, no 2, février 1928: 51-53).

2. *La Revue de l'Université Laval*, vol. VIII, 19-10, 1954: 925-930.

ques chicots calcinés s'entêtent encore au milieu des brûlés où des conifères tordent leurs racines rousses jusque sur le roc fendu de la mare à Florent. Au déclin des chaudes journées de juin, toute cette terre rajeunie semblait clamer son appartenance au tirailleur des souches.

« Près de cette glèbe qui enracine l'homme, coule l'eau qui l'ensorcelle et le fascine. La route outaouaise est là, nonchalante et séductrice, telle une amante. Elle porte l'empreinte des fiefs inviolés. Ses flots verdâtres invitent au départ et à la dispersion. L'eau finira par l'emporter sur la terre. Les enfants du sol répondent toujours à l'appel de ces chemins mobiles qu'aucune plume de scribe n'a verbalisés, qu'aucune technique n'a pu dompter, civiliser, harnacher.

« Ne faut-il pas jeunesser jusqu'aux confins du nord ? Le Voyageur succède au Coureur des bois pour continuer la tâche de délimiter le patrimoine national. Par atavisme, il a la fringale de l'inconnu, la soif des espaces illimités que nul oeil humain n'a encore inventoriés. Il haït les lâcheurs qui abâtardissent la race et méprise les déçus à l'échine plus flexible que les frêles massettes qui frémissent dans les boradges de la Pointe-au-Foin. Après l'île Perrot, colonie de comptoir des coureurs de bois, ces magnats de la pelleterie et ces princes de la fourrure, la seigneurie de Rigaud devient le repaire privilégié des Voyageurs, ces chevaliers de l'aviron qui canotent sur l'onde brune en chantant à plein gosier des rengaines d'hommes libres. Tant d'audace et de détermination vont assurer l'hégémonie française dans les Pays d'En-Haut.

« Parmi les courailleurs de fleuves, qui s'adonnent à Rigaud un jour boucaneux, se trouve un homme nouveau, curieux, qui n'a pas l'accoutrement des autres. Il est distant comme l'agent seigneurial lors de la perception des rentes à la Saint-Michel. A vrai dire, on n'a fait que l'entrevoir, car, halant vitement son drégail, l'homme émerge du Rapide où s'épivardent les sarcelles pour piquer vers le Nord de la montagne à Thisdale. Plus tard, on apprend que ce batteur d'antif s'est fait concéder un lopin dans ce coin désert de la seigneurie. Chacun s'interroge. Pourquoi l'Étrange a-t-il donné à cette place qui est aussi sauvage que la gueule de la Nord où frissonnent les longues quenouilles taquinées par le nordois; plus inculte que les ravines de la Fourche où les guêpes s'acharnent à la corolle des rares pissenlits qui percent au printemps; moins abordable que les battures de l'île Carrion, durant le tonnerre de la débâcle après le croassement de la première corneille ?

« L'Arrivant ne se nomme ni ne quête personne. Il n'enjambe jamais le trécaré de sa glèbe. Hargneux, incommode avec la compagnie, il ne s'approche pas non plus des sacrements. Son fief est bientôt déserté des habitants. Seuls les loups viennent affiler leurs griffes sur les pagées de l'enclos. Aux dires de gens de la concession de Sainte-Madeleine, venus quérir de quoi guérir leurs maux dans cette vaste herboristerie sauvage, l'Etrange passe des heures, droit sur le cintre, à sacrer contre les mulots qui faucillent son blé à la hauteur des mottes. Une autre fois, un beau galant qui a trop étiré la veillée s'amène en tricolant dans les ferdoches, les lèvres bourdonnantes de ritournelles. Une forme à longue robe noire se détache subitement du pignon de la cabane pour guetter le passage du gars. Et le loup-garou en silant flaire les pistes du promis jusqu'au coude du Bois-Franc, souhaitant sans doute qu'un audacieux fasse gicler le sang pour sa délivrance. Depuis, on se signe en passant devant le friche.

« Du chant des ruisseaux délivrés au vol de la dernière outarde, le solitaire ne se démène pas moins tous les dimanches, de la barre du jour au feu de la première étoile qui s'allume en face des échancrures de la baie d'Harvey, avant-poste des grands bois où se morfondent les hommes.

« Arrivant de Vaudreuil, le missionnaire a bien louvoyé jusqu'au fief de l'incommode, une fois après l'office des vêpres, à cette heure de contentement où les batailleurs du sol se grappent devant les perrons ou s'accotent sur les palissades pour boire la fraîche du soir avant de cailler dans le sommeil des dernières psalmodies de la prière familiale. Bien campé, bien équilibré sur son jambage, le solitaire défie le prêtre à l'entrée même de la clairière parmi les chicots squelettiques des brûlés. « Allez faire vos remontrances aux courailleux d'en bas qui font les parlements sur le compte des autres ». Voilà qui explique toute sa philosophie. Il déteste autant la serge noire de la soutane que l'étoffe grise du capot du pays.

« Avant de doubler le domaine de l'impénitent, personne du Haut-de-la-Chute n'oserait longer le flanc de la rivière, où pacagent les génisses, sans réciter intérieurement l'avé réparateur. Même les rainettes, filles de la boue des marécages tout près, se déroberaient craintives dans la franche des joncs.

« Se rendant à la messe mensuelle un dimanche de novembre, des habitants fouillent du regard le clan de l'Etrange. Toujours canté sur

les mancherons de frêne lisse, l'incroyant flagelle ses bêtes qui foncent dans le joug. Un instant accoté contre une rouelle embourbée, le mécréant bave des injures aux fidèles qui défilent et part subitement d'un rire satanique, sec comme le bruit de la crécelle lorsque le bedeau signifie aux jaseux du perron de l'église que le service du vendredi saint va commencer. Le rire bondit de butte en butte, de gorge en gorge pour aller mourir entre les cimes olivâtres des droites épinettes. Une perdrix effarouchée file des cenelliers plus bas et donne de l'aile vers la Pointe-à-la-Brunette.

« Dieu laissera-t-il l'insolent se moquer de ceux qui vont lui rendre le culte à la petite chapelle presbytérale? On s'éloigne en glosant du profanateur, et chacun d'anticiper un épilogue tragique à ses fanfaronnades. Les habitants dégringolent les galets, percent le premier ruban des savanes pour apparaître sur le repli du Domaine, où s'arrête la dentelle des pruches. Reprenant haleine, le petit groupe barbotte dans les margouillis, trébuche à la descente des raidillons pour enfin obliquer d'un trait vers le temple seigneurial. Le desservant vient d'aveindre sa chasuble noire et le saint sacrifice va commencer. La longue litanie des invocations tombera de toutes les lèvres jusqu'à l'*ite, missa est*.

« Après la messe, pendant que les femmes retardaires imploront la Madone pour les vainqueurs de la glèbe qui dorment sous les tertres bleuâtres du cimetière tout proche, les hommes et les gars éveillés, qui tiennent déjà les cordeaux sur le chemin de Base, sortent du temple pour se grouper en meulons, veillottes grouillantes de cette fenaison humaine. On charge les pipes, et à travers les volutes de fumée blanchâtre, chacun prend ses alignements pour la semaine qui vient.

« C'est alors qu'un éclair sinueux déchire le ciel juste au-dessus de la coupole grise, faite inviolé de la montagne. Un coup de tonnerre secoue les pans célestes et la terre d'alentour. Un seul, sec comme l'éclatement des grands hêtres avant que la hache les couche dans l'entonnoir des coulées de Saint-Georges parmi les touffes de mûriers qui râpent le flanc des bêtes avec leur armature d'épines. Effarouchée, une marmotte au pelage rouillé s'arrête de clapoter au crique pour se couler dans l'embouchure du tunnel sablonneux. La chapelle est libre des derniers fidèles et la petite place héberge tout ce monde égarouillé. Tous se figent immobiles, ainsi les verges d'or avant leur dernière agonie automnale. Des enfants s'accrochent à la jupe des femmes.

« Ils sont là, ces jeunesses qui un instant auparavant se pavanaient et jouaient au faraud devant les avertissements du crieur; ce ménétrier qui n'a pourtant jamais manqué de faire la roue devant les veilleux essouffés de partir en ripompette au son de la chanterelle; ces beaux draveurs que rien n'empêchait de piquer sur l'embâcle plus grouillant qu'une cache de frémilles; ces habitants qui avaient connu tous les courroux de la nature. Chacun montre du doigt où le coup a donné. C'est en plein sur le domaine de l'impie. Muets, ils anticipent le drame. A la fin, le missionnaire et un peloton de censitaires se signent et partent en reconnaissance. La petite procession évente prudemment, houle de montagnon en montagnon, trigaude entre les crêtes ainsi qu'une froide couleuvre contre les genévriers amers.

« Il est bien midi lorsqu'elle débouche sur la butte de l'Étrange. Instinctivement, les hommes se serrent entre eux, tels des lièvres enneigés, fouettés par la giboulée aveuglante. Partout se dresse un décor de mystère. Les bâtiments et les agrès du mécréant sont disparus. Le guéret du matin s'est pétrifié, solide comme le galet de la Raquette avant la baissière du Carcan où les rats musqués sèment le chapelet de leurs meules; ondulé comme l'orge luisante de la Nouvelle-Lotbinière quand ses épis à longs poils dansent sous la brise équinoxale. Impossible de flairer aucune trace du profanateur. Les plus audacieux circonscrivent le rectangle maudit. A quelques arpents plus loin, l'écran rocheux est fendu d'une plaie béante par laquelle s'échappent des odeurs de soufre. Au bord de cette blessure est une cavité où chante l'eau rousse. C'est sûrement par là que le Prince des Enfers a regagné son royaume, traînant avec lui le laboureur du dimanche.

« Les lieux sont désormais proscrits. On donnerait cent écus d'or bien comptés, et personne n'oserait y rôder le soir, entre chien et loup, ou par les nuits sans lune, surtout depuis que des veilleux attardés ont entendu le damné gémir son désespoir entre les aiguilles des grands pins, campés comme des tours de cathédrales, verts comme les aulnages du Ruisseau Noir avant que le premier frisson de l'automne jaunisse la chevelure des ormes de ligne.

« Le champ demeure toujours intouché. Terrible leçon aux accapareurs. »

Cette légende du terroir québécois mérite d'être étudiée sous ses aspects folklorique, historique, géologique et économique.

Le récit rigaudien s'inspire de deux thèmes folkloriques français: *le laboureur foudroyé* et *la punition du travail dominical*. Des sources écrites et orales confirment l'existence de ces thèmes depuis des temps immémoriaux. Dès 1456, un valet bourguignon est frappé par la foudre après avoir maudit ses boeufs et sa charrette le jour de la Sainte-Madeleine. Le fait est ainsi relaté dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de Paris.<sup>3</sup>

« Comment un pere de famille fist labourer son verlet le jour de la Magdelene, de quoy Dieu et ledit varlet furent mal content. »

« En Bourgoigne avoit jadis un pere de famille, qui envoye son charreton ouvrer un jour de Magdelene. Le varlet qui fut moult courrouciez douvrir un jour si solempnel, quand il eust ses beufz atelez à la charrette, il commence à mauldire et les beufz et le maistre par tresgrant yre et felonnie; et ne tarda gaires aprez que le fouldre du ciel cheut sur ses beufz, si quilz furent tous ars et son maistre fut tout meshaigniez. Le varlet mesmes fut atteint de ce fouldre en un pied, si que le pied lui commença à enflamer, et du pied le feu monte en la jambe et en la cuisse tellement et à si grant douleur pour le varlet, que cestoit grant pitie de le regarder. Il se fist porter à l'église de la Magdelene pour bonn devotion, et lors soudainement le feu estaint de sa maladie et furent garies ses cuisse et jambe, mais le pied où le feu se print premierement demours ars et mutile . . . »<sup>4</sup>

A ce premier témoignage écrit s'ajoute celui des *Canards*,<sup>5</sup> qui sont les narrations de faits d'actualité, ordinairement invraisemblables. Jean-Paul Seguin<sup>6</sup>, directeur de l'information périodique à la Bibliothèque nationale de Paris, a réuni cinq cent dix-sept de ces imprimés publiés de 1529 à 1631. Au moins six narrent diverses punitions célestes infligées à des blasphémateurs, dont deux ont profané le jour du Seigneur. Limitons-nous aux intitulés de ces récits fantastiques.

3. Bibliothèque nationale de Paris. Fonds français. Manuscrits nos 9198 et 9199. Cette collection a été achevée à La Haye, en Hollande, le 10 avril 1456. Elle a appartenu à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et elle est ornée de nombreuses miniatures en camaïeu. Les deux volumes, sur parchemin, comprennent respectivement 151 et 123 feuillets qui mesurent 390 mm par 380, et 370 mm par 250. Selon M. Omont, le manuscrit français 9199 serait une copie soignée, en tout point semblable, du manuscrit 374 de la Collection Douce, à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford. Communications du Père René Beaudry et de M. Jean Palardy.

4. Vieux mot signifiant brûlé. (Cf. Furetière, 1701, vol. 1).

5. L'appellation est passée à la langue populaire pour désigner un récit teinté d'exagération ou de fausseté.

6. Ne pas confondre avec l'auteur du présent travail.

- 1613 « Puntion exemplaire, et jugement de Dieu, contre Anthoine Panetier, voicturier de Gennes, englouty en terre jusqu'au menton, pour avoir execrablement blasphémé le saint Nom de Dieu. » 15 juin 1613. Traduit de l'Italien par André Devant. F. Bourriquant, 1613. 16 p.<sup>7</sup>.
- 1613 « Histoire memorable et merveilleuse, Advenue à Villeneufve de Berc en Vivarets, au mois d'Octobre 1613, d'un homme de Religion pretendue reformée, blasphémant contre l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine: contenant tout ce qui s'est passé durant sa vie, et après sa mort ». Paris, F. Bourriquant, s.d. 12 p.<sup>8</sup>
- 1614 « Histoire nouvelle, merveilleuse et espouvantable, d'un jeune homme d'Aix en Provence, emporté par le Diable, et pendu à un Amendier, pour avoir impiement blasphémé le Saint Nom de Dieu, et mesprisé la sainte Messe, deux siens compagnons estans demeurez sans aucun mal. Arrivé le douziesme Janvier de la presente année mil six cents quatorze ». Paris, F. Bourriquant, 1614. 14 p.<sup>9</sup>
- 1618 « Discours merveilleux d'un miracle advenu le quinziesme jour de Febvrier mil six cents dix huict, dans Salebrit en Lorraine, de trois blasphemateurs du saint Nom de Dieu, lesquels ont esté brizes et emportez du tonner du Dieux ». Paris, chez la Ve J. de Corroy, 1618. 7p.<sup>10</sup>
- 1618 « Histoire prodigieuse et punition de Dieu espouvantable Nagüeres arrivée auprès de la ville d'Anduse au pais de Gevosdan D'un homme de la Religion Pretendue qui vouloit travailler et faire travailler ses serviteurs le jour de la Feste Dieu dernier dernièrement passée ». Paris, A. Saugrain, 1618. 12 p.<sup>11</sup>
- 1627 « Récit veritable, merveilleux et espouvantable d'un blasphemateur du Saint Nom de Dieu Lequel pour avoir meprisé le S. Sacrement de nostre Mere Sainte Eglise a esté emporté du diable à la vue » de tout le peuple le 4 Janvier 1627, en la ville et cité

---

7. Seguin, J.-P., *L'information en France avant le périodique*. Paris, 1964, 11.

8. *Ibid*, 113.

9. *Ibid.*, 114.

10. *Loc. cit.*

11. *Loc. cit.*



Ancosne, prez Nostre Dame de Lorette ». Paris, J. Bessin, 1627. 14 p.<sup>12</sup>

Passons aux sources orales. Selon les conteurs métropolitains, les profanateurs du dimanche sont promptement punis depuis de lointaines époques. Ces narrations sont également nombreuses en terroir septentrional ou méridional. Dans le pays de Cérilly (Yonne), il est un endroit appelé Source du Bime (sans doute pour l'abîme). D'après une légende locale remontant au XIII<sup>e</sup> siècle, la comtesse Mahaut de Brienne, châtelaine de Sery, se trouve un jour de Pâques sur la route allant à Rigny-le-Ferron (Aube) lorsqu'elle entend sonner l'élévation à la chapelle du château de Cérilly. L'orgueilleuse dame refuse de s'arrêter et de s'agenouiller comme c'est la coutume. Au même moment, un abîme sans fond se creuse sous le carosse et l'attelage tout entier est englouti avec ses occupants. Depuis lors, affirment les vieux de la région, chaque année, à Pâques, au moment de l'élévation, on voit surgir de la source les brancards du véhicule maudit.<sup>13</sup>

Des événements aussi curieux surviennent en Picardie. Un paysan ordonne à sa fille de se rendre aux champs pour y épandre, le dimanche, un tas de fumier. Elle en est fort contrariée parce qu'elle veut aller danser. Le diable intervient pour lui proposer un marché: il fera l'ouvrage à condition d'avoir la première chose que la fille liera le lendemain matin. Prise de remords, elle se confie à son curé, qui lui conseille de lier une botte de paille dont le diable est forcé de se contenter.<sup>14</sup> Même chose en Beauce, où Satan vient au secours d'une domestique. Celle-ci se rend au fenil, lie une botte de paille et la jette au diable qui l'attrape au vol.<sup>15</sup> Les punitions posthumes aux travailleurs dominicaux sont pareillement nombreuses sur le littoral de la Manche<sup>16</sup> et particulièrement en Bretagne.<sup>17</sup>

Le thème du laboureur foudroyé est plus exploité en territoire méridional. Nul ne saurait enfreindre un tabou sans échapper à une punition surnaturelle. Ainsi les paysans albigeois de Montréal (Aube), qui tiennent saint Jean-Baptiste comme un faux prophète, décident de

12. *Loc. cit.*

13. Bidault de L'Isle, G., *Vieux dictons de nos campagnes*, Paris, 1952, 1: 310.

14. Carnoy, H., *Littérature orale de la Picardie*, p. 48.

15. *Revue des Traditions populaires*, t. XI, 361.

16. Sébillot, Paul, *Traditions et superstitions*, 1: 229-248.

17. Le Braz, *Légendes de la mort*, 1: 386.

moissonner le jour de sa fête. Saint Dominique passant par là leur reproche ce travail et aussitôt les gerbes sont teintes de sang. C'est le miracle des *moissons sanglantes*, dont est si abondante la littérature hagiographique de la région.<sup>18</sup>

En secteur archaïque du Cantal, il est une autre légende qui se rattache sensiblement à celle de Rigaud. Il y avait une fois un riche fermier ayant beaucoup de domestiques. Marguerite, sa première servante, était connue pour son attachement à son maître, et aussi pour son peu de respect de la religion. Comme le travail pressait, un dimanche, le paysan ordonne à ses gens de se rendre dans un champ au lieu de la forêt, où il y avait du fumier à épandre. Tous refusent, prétextant que le dimanche est un jour de repos consacré au Seigneur. Seule Marguerite accepte les directives du maître, qui lui promet une forte récompense pécuniaire.

Sitôt arrivée au champ, la pauvre fille ne tarde pas à constater qu'elle besognera seule toute la journée. Elle n'en commence pas moins son travail en maudissant ses compagnons et compagnes de s'être rendus à l'église. A peine a-t-elle remué quelques fourchées de fumier, qu'un nain à tête difforme débouche du bois. Il est bientôt rejoint par une trentaine de petites créatures du même acabit qui épandent le fumier en un rien de temps. Tout service se paie, et Marguerite est conviée de se rendre le soir même, à dix heures, dans la grange.

La pauvre servante rentre à la ferme bien bouleversée en pensant à son prochain entretien avec le petit homme du matin. Comme elle médite sur cette singulière rencontre, une vieille femme toute ridée s'approche et lui dit: « Tu viens de te donner au diable. Je suis en purgatoire où je souffre depuis longtemps, parce que j'ai travaillé le dimanche au lieu d'aller à la messe. Je puis te sauver si tu peux me dire le nom du sixième jour de la semaine; je l'ai oublié, et si je le savais, je cesserais de souffrir ». Marguerite lui donne vite la bonne réponse. « Merci, de dire la vieille. Ce soir, lorsque tu seras dans la grange, garde-toi de serrer aucune corde autour de toi. Quand le diable viendra, jette-lui une botte de paille avant qu'il ait pu s'approcher de toi ». La servante suit le conseil à la lettre et le Prince des Enfers doit disparaître en

---

18. Van Gennep, Arnold, *Manuel de folklore contemporain*, V: 2159.

jurant qu'on ne l'y prendrait plus. Marguerite ne retourna plus en forêt et se promit bien d'observer le repos dominical et d'assister à la messe.<sup>19</sup>

Parmi les blasphémateurs de tout acabit, d'aucuns encourent des punitions collectives. Tel ce laboureur basque à qui des voleurs décrochent une paire de boeufs. Il envoie son fils pour se saisir des malfaiteurs. Comme il ne réapparaît pas, il délègue sa fille, puis le chien de la ferme. Quelques jours plus tard, comme ni garçon, ni fille ni chien ne reviennent à la maison, il part lui-même à leur recherche. Ne pouvant les trouver nulle part, il se met à blasphémer et à maudire le nom de Dieu. Il fait tant de malédictions contre les voleurs que le ciel, pour le punir, condamne le laboureur, les domestiques, les voleurs et les bocufs à marcher l'un à la suite de l'autre jusqu'à la fin du monde, et pour ce faire, les place dans les étoiles de la Grande Ourse. « Les boeufs sont les deux premières, les voleurs dans les deux suivantes, le garçon dans l'étoile qui vient après, la fille dans la seconde étoile isolée, et le chien à côté dans une autre toute petite étoile, enfin le laboureur après tous, dans la septième étoile. »<sup>20</sup>

Paysans et domestiques ne sauraient poursuivre des oeuvres serviles les dimanches ou jours de fête sans encourir toutes sortes de punitions, comme l'atteste le folklore métropolitain. Nulle part cependant le sol est changé en roc, sauf à Rigaud.

La légende engendre la légende. C'est ainsi qu'un autre récit fantastique va se greffer sur la narration originelle des guérets. D'aucuns trouvent la présence de fées plus désirable que celle du diable. L'imagination populaire donne bientôt une autre interprétation au phénomène des guérets, et pour quelques-uns du moins, le *Champ du diable* devient le *Champ des fées*.

Cette autre version, plus poétique que la première, remonterait au troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Un érudit, Joseph-Albini Quesnel, l'a recueillie d'une nonagénaire de Ripon vers 1903. Cette personne, originaire de Rigaud, prenait des nouvelles de son pays natal et demandait si le *Champ des fées* existait encore. Cette dernière question ne manqua pas d'intriguer le visiteur. L'informatrice répondit « que dans sa jeunesse, elle se trouvait un dimanche matin, au soleil levant, à l'endroit en question et qu'elle avait entendu des fées, chantant, magnifiquement,

19. Sébillot, Paul, *Littérature orale de l'Auvergne*, Paris, 1898, 93-97. Bon, Antoinette, *Revue des traditions populaires*, III: 287.

20. Vinson, Julien, *Le folk-lore (sic) du pays basque*, Paris, 1883, 8-9.

sur l'air de *La belle rose*, une chanson dont elle ne put comprendre les mots, car les fées chantaient en une langue étrangère ».<sup>21</sup>

Le récit contient sa part de vérité. Nous savons depuis des siècles que certaines pierres deviennent mélodieuses lorsqu'elles sont frappées par les rayons solaires. C'est le cas de la fameuse statue de Memnon, en Asie. Le folkloriste E.-Z. Massicotte donne une explication scientifique à ce phénomène: « Certains grès très durs et très dilatables sous l'action de la rosée du matin et des premiers rayons de l'aurore se fendillent et émettent des bruits »<sup>22</sup> Reste le témoignage plus récent du géologue Le Roy. En période de sécheresse, on entendrait distinctement le bruissement de l'eau sous la couche des cailloux du légendaire *Champs du diable*.<sup>23</sup> Avec un peu d'autosuggestion on peut y reconnaître un air familier dans un cas comme dans l'autre.

Donnant libre cours à leur imagination, d'aucuns ajoutent même des noms aux personnages fictifs de la légende, comme en témoigne une étude publiée dans un hebdomadaire torontois en septembre 1926.<sup>24</sup> George Pearson connaîtrait l'identité du paysan foudroyé par les feux de l'enfer. Il s'agirait de Baptiste Laronde qui s'acharne à mettre en valeur le flanc rocailleux de la montagne. Un sol aussi pauvre ne peut faire vivre son homme. Laronde doit passer tous les hivers dans les chantiers de la rivière Rouge, non loin de Calumet.

Un samedi d'automne, le cousin de sa femme, Rosario Tranchemontagne, se rend chez lui pour l'informer que ses employeurs le demandent plus tôt que d'habitude. Baptiste devra partir le lundi suivant. C'est alors qu'il décide de travailler tout le dimanche pour terminer les labours déjà commencés. Le curé Mollette, qui a vent de l'affaire, passe chez son paroissien pour le dissuader d'accomplir une oeuvre servile le jour du Seigneur. Laronde n'écoute personne et poursuit son travail sacrilège le lendemain matin. Le châtiment ne devait pas tarder. Les guérets sont changés en roc, alors qu'homme, bêtes et machine aratoire sont engloutis dans le sol. D'autres surprises nous attendent. Aux dires de Pearson, l'alignement des pierres représenterait les amas de patates que

21. E.-Z. Massicotte, "Le champ du diable", *Bulletin des recherches historiques*, vol. 34, no 9, septembre 1928: 559-561.

22. *Loc. cit.*

23. O.-E. Le Roy, *Géologie de la montagne de Rigaud*. Cf. *Bulletin de la Société de géologie canadienne*, Vol. XII: 377.

24. George Pearson, *op. cit.*

Baptiste Laronde est à semer.<sup>25</sup> Dernière fantaisie : un habitant de Rigaud aurait confié à Pearson que les Iroquois enlevaient jadis ces pierres pour les utiliser comme projectiles à la guerre.

Trop de détails et de précisions font perdre à toute légende son « authenticité » première et son climat de mystère. Ainsi la narration de Pearson s'accommode mal avec la vérité historique. Seul, Tranchemontagne fait cadre à Rigaud, où sa famille est connue depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les Laronde habitent plutôt Saint-André-d'Argenteuil et Carillon, où ils possèdent un magasin à l'époque troublée de 1837. Nulle trace d'un curé Mollette à Rigaud. Quant aux patates, les premières ne seront cultivées que plus tard, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce à l'initiative de la famille Brasseur.<sup>26</sup> Enfin les Iroquois n'ont pas séjourné dans la région. Il serait plus exact de mentionner les Iroquets qui ont habité le triangle de Vaudreuil-Soulanges. Ces autochtones de race algonquine étaient alliés des Français.

Deux ans s'écouleront avant que Joseph Faubert désigne nommément le censitaire des Guérets dans une publication locale.<sup>27</sup> Il s'agirait de José-le-Diable. L'appellation sera retenue, quelque deux décennies plus tard, en 1947, dans une brochure publicitaire du Sanctuaire de Lourdes. Aux dires du dernier narrateur, les paysans invoquent même saint Michel en passant devant le champ maudit. Le nom de José-le-Diable est sûrement plus anonyme et plus poétique que celui de Baptiste Laronde.<sup>28</sup>

Mieux vaut cependant s'en tenir à la version « conventionnelle » car tous autres détails n'ajoutent rien d'intéressant à cette page de la littérature du terroir. La légende des Guérets ne compterait pas d'autres variantes au Québec. Selon un garagiste de Métis-sur-Mer<sup>29</sup>, un enclos du même endroit aurait été changé en cailloux à la suite du travail dominical de son propriétaire. Mais les personnes questionnées à ce propos, dont l'abbé Beaulieu, curé aux Boules, n'ont jamais eu vent d'un tel récit.

25. Cette version du "champ de patates" est couramment narrée, dès le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle, par les citadins qui viennent en pèlerinage à la grotte de Lourdes. Le sanctuaire est situé tout près du champ maudit. L'imagination aidant, d'aucuns prétendent qu'une odeur de tubercule se dégage des cailloux qu'on fait bouillir dans l'eau.

26. Il s'agit de François Brasseur, cultivateur de La Fourche.

27. Joseph Faubert, *op. cit.*

28. *Les Guérets de Rigaud, leur légende, leur histoire*. Édité au Sanctuaire de Notre-Dame-de-Lourdes, Rigaud (Vaudreuil), Qué., 1947.

29. Notes recueillies par l'auteur lors d'une enquête folklorique en territoire gaspésien (été 1963).

Il est peu question de la profanation du dimanche dans la chanson folklorique. La complainte du *blasphémateur châtié* fait pourtant exception. Recueilli par E.-Z. Massicotte, en 1918, des lèvres de Joseph Rouselle, de Saint-Denis-de-Kamouraska, le récit populaire relate la métamorphose d'un paysan qui n'a pas respecté le jour du Seigneur malgré les exhortations du curé. Écoutons ce chant qui, sur certains points, se rapproche sensiblement de la légende rigaudienne:<sup>30</sup>

*Ecoutez, brave jeunesse ! Vous entendez, en passant,  
Un fermier épouvantable lançant des cris abominables.  
Oh ! peut-on voir sous le ciel  
Un crim' plus horrible à Dieu  
Un dimanche, avant la messe, il s'en va dedans son champ  
Il jurait, il blasphémait: — Jésus-Christ, la Sainte Vierge;  
Il fait des injures à Dieu  
Qui vous dressent les cheveux.  
Par ici passait un prêtre qui revenait de prêcher.  
Il l'a entendu blasphémer. Aussitôt lui a dit: — Mon frère,  
Changez de vie promptement.  
Redoutez le jugement !  
— Je ne crois ni Dieu ni diable, répondit le scélérat.  
Je vois qu'il n'y en a pas. Je ne ramass' point d'avoine  
Ni orge, ni avoin', ni blé  
Pour nourrir tous mes bestiaux.  
..... il a pris son pistolet,  
Droitement il a tiré au Flambeau qui nous éclaire,  
En disant: — Dieu souverain,  
Permettez qu' je vienne en chien !  
Ce malheureux héritique a été puni sur-le-champ.  
Devant l'prêtre et les religieuses son corps a changé de forme,  
Comme un véritable chien  
La tête comme un chrétien.  
Ne murmurez pas, mes frères, contre le Dieu tout-puissant.  
Tout vient de sa sainte main, la pluie et les sécheresses,  
L'abondance et la cherté,  
Il ne faut pas murmurer.*

30. Marius Barbeau, *Le rossignol y chante*, Ottawa, 1962: 325-326.

Enfin, le Champ du diable est représenté par un char allégorique lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, le 24 juin 1929. Les contes et légendes du Canada français servaient de thème général à la parade <sup>31</sup>.



Interrogeons l'histoire sur les origines de ce conte du terroir. La rivière Outaouais, qui coule mollement au pied de la montagne, est l'une des plus anciennes et des plus importantes avenues de la Nouvelle-France. C'est par la route outaouaise que descendent les flotilles de castor qui garnissent l'assiette économique de la colonie.

C'est sous cet impératif que l'Outaouais est fréquenté dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Les premiers yeux de Blanc à se poser sur la montagne de Rigaud seraient ceux d'Etienne Brulé en fin de juin 1610 <sup>32</sup>. Le jeune Français descendra la même rivière le printemps suivant pour narrer à Champlain la description du pays de son hivernement <sup>33</sup>. En 1611, Du Yignau passe devant Rigaud pour aller inventorier les Hauts <sup>34</sup>. Puis, c'est Champlain. Dans l'après-midi du 11 juin 1613, deux canots atteignent la pointe ouest de l'île Carrion en face de l'embouchure de la rivière Rigaud: ils portent le fondateur de Québec, cinq Français et un guide algonquin. Laissons Champlain commenter ce mémorable événement <sup>35</sup>:

« ... le lendemain ous arriuafmes à une ifle, qui eft à l'entrée du lac (des Deux-Montagnes) distante du grand Sault S. Loys de 7 à 8 lieues, où repofans la nuict, nous eufmes une alarme, les fauuges croyans auoir veu des Canots de leurs ennemis; ce qui leur fit faire plufieurs grands feux, que ie leu fis eftein qu'au lieu de fe cacher il fe manifef-toient ».

A la lueur du bivouac, les yeux du fondateur de Québec se posent sans doute longuement sur la sombre coupole de la montagne de Rigaud,

---

31. *Contes et légendes du Canada français*. Album souvenir, 24 juin 1929, p. 18. Édité par La Brasserie Dow, Montréal.

32. Les voyages de la Nouvelle France Occidentale, dicte Canada, faits par le Sr Champlain Xainctongeois, Capitaine pour le Roy en la Marine du Porant, et toutes les Découvertes qu'il a faites en ce pais depuis l'an 1603, jusqu'en l'an 1629. On voit comment ce pays a été premièrement découvert par les Français, sous l'autorité de nos Rois tres-chrétien, jusqu'au règne de Sa Majesté à présent régnante Louis XIII. A Paris, Chez Claude Collet, M. DC. XXXIII. Second voyage, chapitre II.

33. *Ibid.*, Premier voyage, chapitre I.

34. *Ibid.*, Quatrième voyage, chapitre III.

35. *Ibid.*, Quatrième voyage, chapitre V.

cherchant à en découvrir les moindres contours dans la pénombre de la nuit.

A la suite de Champlain défilera annuellement toute une caravane de missionnaires, d'explorateurs, de coureurs de bois et de soldats. Mentionnons les Récollets Le Caron et La Roche d'Aillon, les Jésuites de Brébeuf, Garnier, Chastellain et Garreau, aussi Jean Nicolet, Médard Chouart des Groseilliers, Pierre-Esprit Radisson, puis, en 1660, Dollard. Sitôt le calme rétabli, d'autres embarcations empruntent la route outaouaise. Ce sont d'abord celles des Sulpiciens Dollier de Casson et de Galinée, puis des voyageurs Daumont de Saint-Lusson, Nicolas Perrot, Daniel de Greysolon Du Lhut.

Un décret de 1673 interdit la remise des « congés » de traite<sup>36</sup>, ce qui va considérablement ralentir la « circulation » sur l'Outaouais. Cette mesure oblige François-Marie Perrot à se porter au devant des convois de fourrures, et son lieutenant Philippe de Carrion, sieur de Fresnoy, à fonder un poste de traite au pied du Long-Sault.

Pour un temps, la « grand'rivière » redevient route militaire avec le passage du chevalier de Troyes en avril 1686. D'autres explorateurs ne tarderont pas d'emprunter la même voie.

Jusqu'alors les préoccupations des voyageurs qui montent dans les Hauts sont d'ordre religieux, commercial ou militaire. Si tous aperçoivent de loin la montagne, personne ne peut deviner la présence des champs de cailloux jalousement cachés sous la frange des conifères. Pareille « découverte » reviendra à celui qui aura mission d'inventorier cette terre vierge. Attendons la venue des premiers visiteurs chargés de missions scientifiques.

Géographes et ingénieurs passent par Rigaud vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. En 1688, Franquelin s'y arrête pour y faire des levées géographiques de l'Outaouais. Son collègue Gédéon de Catalogne, revenant d'inspecter les postes des Hauts, défile à son tour devant Rigaud en 1706. Peu à peu, on s'intéresse davantage à la montagne de l'endroit.

A l'été de 1711, le Sulpicien de Breslay, missionnaire à l'île aux Tourtes, escalade la montagne de Rigaud avec quelques Nipissings (Nipissiriniens). Ce serait le premier Blanc à atteindre cette coupole rocheuse et à plonger son regard vers les terres d'en bas. Le Français veut

---

36. *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, 1926-27, 23. Correspondance échangée entre la cour de France et le gouverneur de Frontenac, pendant sa première administration (1672-1682), 5 juin 1673.



tirer profit de ses connaissances géologiques. Il ne regagne pas les canots sans emporter un échantillon de granit. Revenu à sa mission, il examine soigneusement ces fragments de roche qu'il trouve fort beaux. Le 28 octobre suivant, il décide de les envoyer au Ministre, qui écrit de Marly le 24 juin 1712<sup>37</sup>:

« J'ai vu ici un morceau du marbre dont vous me parlez, il m'a paru bien beau, il est plus léger que celui de France. Si vous en trouvez par la suite des morceaux plus beaux, vous me ferez plaisir de m'en envoyer ».

Mais à la cour de France, on a autre chose à faire que de s'occuper de parcelles de roc prélevées aux confins du monde. Pourtant l'intendant Bégon, qui a tant à coeur l'expansion économique du pays, tente personnellement de faire rebondir le débat sur la roche rigaudienne. Il a soin d'en déposer un morceau dans les bagages du Sulpicien de Breslay en partance pour la Métropole. Le 22 mars 1714, le Ministre en accuse ainsi réception<sup>38</sup>:

« ... Mgr de Breslay m'a remis le morceau de marbre que vous m'avez envoyé et dont vous me marquez qu'il s'en trouve quantité dans une montagne éloignée de Montréal de 21 lieux et de 1½ lieu du Long-Sault (il s'agit de la montagne de Rigaud), la proposition que vous me faites de faire faire un chemin de 3 lieues et d'achever le canal de Lachine pour tirer par ce moyen ce marbre, me paraît trop difficile et d'une trop grande dépense pour devoir l'entreprendre par rapport à l'utilité d'avoir ce marbre qui ne me paraît pas d'ailleurs assez beau pour mériter qu'on fasse pareille dépense. »

Le sort en est jeté: la montagne de Rigaud rentre dans l'oubli pour plusieurs décennies. Mais le passage de M. de Breslay permet maintes conjectures. Jusqu'alors, les canots n'ont glissé qu'à quelque deux milles du phénomène géologique de la *pièce des Guérets*. Il est fort possible que M. de Breslay y ait débouché en escaladant le flanc nord de la coupole rocheuse. Précisons cependant que le granit dont il est question aurait plutôt été détaché des blocs rougeâtres qui couvrent la crête de la montagne. Ce roc sera commercialement exploité tout à la

37. *Archives publiques du Canada*. Archives des colonies, 186.

38. *Loc. cit.*

fin du XIX<sup>e</sup> siècle par un maçon français, Pierre Brunet, originaire de Souché, département des Deux-Sèvres<sup>39</sup>. Curieuse coïncidence: les pierres du champ du diable servent à la construction des sept chapelles du chemin de la croix, érigées en bordure de la route allant du cimetière paroissial de Rigaud au sanctuaire de Lourdes. Ces travaux sont effectués par Brunet lui-même, durant l'été de 1889<sup>40</sup>.

Les intérêts du monopole des fourrures vont longtemps freiner l'expansion vers l'ouest. Aux yeux de certains fonctionnaires, le colon reste un gêneur. Mais la poussée vers les terres neuves ne pourra pas être éternellement contenue. Les vieilles paroisses ne suffisent plus à nourrir toutes les nouvelles bouches et les générations qui montent réclament du sol. Le 29 octobre 1732, le marquis de Beauharnois et l'intendant Gilles Hocquart concèdent la seigneurie de Rigaud aux frères Pierre de Rigaud et Pierre-François de Rigaud.

Les premières tentatives de peuplement ne seront faites qu'une trentaine d'années plus tard, en 1763, alors que quelques familles de Vaudreuil et d'Oka tentent de s'agripper au flanc des coteaux qui bordent l'Outaouais, à l'extrémité actuelle de la Nouvelle-Lotbinière (Grande-Ligne). La petite colonie sera bientôt abandonnée. Il s'écoulera deux décennies avant que des censitaires de Vaudreuil viennent définitivement s'établir sur les rives de la rivière Rigaud. A partir de cette époque, la formation géologique des *guérets* sera couramment visitée par les habitants d'« en bas ».

Le bon équilibre économique du pays dépendra désormais plus de l'exploitation de la forêt que du troc de la fourrure. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, le voyageur succède au coureur de bois. Des premières *cages* descendent l'Outaouais vers 1811. Rigaud devient une sorte de terminus où se rencontrent « cageux » et voyageurs en partance pour les Hauts. Parmi ce peuple grouillant et intrépide, il s'est sûrement trouvé des hommes qui ont profité de quelques heures de répit pour escalader le versant rocheux de la montagne et traverser le champ maudit. Aucun d'entre eux n'a cependant laissé une narration écrite de ces excursions.

---

39. Arrivé à Rigaud vers 1870, avec Alphonse Cartier et Auguste Berdet, Pierre Brunet, communément appelé "Pierre-le-Français", fit plusieurs importants travaux de maçonnerie dans la région. Il exploita même, à Rigaud, une florissante industrie où on taillait et polissait la pierre. Le 21 mars 1899, il vendait tout cet équipement par encan public pour gagner le Klondyke en compagnie d'un fils de Rigaud, Antonio Lafleur. Les deux amis n'y trouvèrent malheureusement pas la fortune. Brunet y mourut quelques années plus tard.

40. Cahiers des délibérations de la fabrique Sainte-Madeleine de Rigaud.

Il incombe au cartographe de combler cette lacune. Vers la même époque, l'arpenteur Joseph Bouchette parcourt le Bas-Canada avec mission de dresser un inventaire de la population, des terres et des richesses qui s'y trouvent. Passant par Rigaud, vers 1815, Bouchette se contente d'écrire qu'« à partir de la rive sud-est de la Rivière à la Grasse, deux montagnes d'une grande hauteur pénètrent à quelques milles dans l'intérieur, et diminuent beaucoup quantité de terre labourable »<sup>41</sup>

Jusqu'alors, aucune mention du phénomène géologique. Bouchette, qui a toujours témoigné d'une grande probité scientifique, n'aurait sûrement pas manqué — si la légende avait alors été connue — de signaler une curiosité comme le *Champ du Diable*. Une quinzaine d'années plus tard, soit en 1832, le même auteur publie une nouvelle édition de son ouvrage. Écoutons-le dire cette fois: <sup>42</sup>

« On Rigaud Mountain, supposed to be about 300 ft <sup>43</sup> high, is a singular collection of stones and rocks, generally called by the inhabitants *La pièce des Guérets*, from its resemblance to ploughed land; its extent is about 12 acres by 6. The stones are not similar in quality to the rock, and are heaped together without the least admixture of earth ».

Historiquement parlant, l'appellation de *pièce des guérets* remonte à la période qui s'étend de 1815 à 1832. Jusqu'alors il n'est point question d'intervention diabolique. Il est sûr qu'on ne tardera pas à s'interroger sur les origines de ces labours pétrifiés. En pareil cas, l'opinion populaire a vite fait de préférer le fantastique à toute explication rationnelle.

Pour les deux ou trois décennies à venir, la plupart des personnages de marque qui passent par Rigaud sont des ecclésiastiques. Mgr Lartigue y fait sa visite pastorale le 26 juillet 1832.<sup>44</sup> Même déplacements pour Mgr Bourget les 10 juillet 1838 et 2 octobre 1840.<sup>45</sup> L'année

41. Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les États-Unis de l'Amérique*. A Londres, 1815: 100.

42. Joseph Bouchette, *A Topographical dictionary of the province of Lower Canada*. London, 1832: 112.

43. Cahiers des délibérations de la fabrique Sainte-Madeleine de Rigaud.

44. *Loc. cit.*

45. *Loc. cit.*

suivante, Mgr Charles-Auguste-Marie-Joseph de Forbin-Janson, évêque de Nancy, de Toul et primat de Lorraine, se rend pareillement à Rigaud pour y prêcher une retraite de tempérance qui marquera l'un des principaux chapitres de l'histoire religieuse de la région. Le distingué visiteur termine sa mission par l'érection d'une croix en face du presbytère.<sup>46</sup> Rien n'indique qu'il se soit aventuré dans la montagne.

Un autre ecclésiastique ne tardera pas à faire cette excursion. Le Jésuite Joseph Hanipaux, en mission à La Prairie depuis 1842, séjourne à Rigaud en juin 1844 pour y faire la prédication du jubilé. Une chapelle, dédiée à saint Jean-Baptiste, est alors érigée sur le faite de la montagne. Le prédicateur ira la bénir le 24 du même mois en présence d'un groupe imposant de fidèles. Pour s'y rendre, il est probable qu'il ait emprunté un sentier qui grimpe le long du versant nord. Tel chemin, difficilement praticable en maints endroits, est néanmoins plus court que les voies carrossables de la montée Sainte-Madeleine et de la Côte Saint-Georges, qui longent les pentes ouest et sud de la montagne. Si le Père Hanipaux a fait l'ascension du côté nord, comme c'est fort probable, il a sûrement aperçu au passage la célèbre *pièce des guérets*.

Ce prêtre français a vu le jour à Donjeux (Haute-Marne) le 3 mai 1805. La ressemblance entre le phénomène géologique de Rigaud et un champ labouré ne lui échappe pas. Bien plus, elle lui rappelle un thème folklorique de sa Champagne natale. On peut conjecturer qu'il n'a pas manqué de livrer cette impression à ses compagnons. La littérature orale champenoise révèle que des punitions célestes sont infligées à des paysans qui ont blasphémé le jour du Seigneur.

Le censitaire de Rigaud aurait connu un sort identique après avoir fait oeuvre servile un dimanche. Son champ a été changé en cailloux. La présence du diable sur la terre maudite date-t-elle de la même époque ou a-t-elle été signalée par après? Reste à savoir si elle a été « suggérée » par le Père Hanipaux ou si elle a tout simplement pris naissance dans l'imagination fertile des paysans superstitieux. Nul ne le saurait mais la première conjecture semble plus plausible.

Retenons deux choses dont l'une est pour le moins hypothétique. De façon certaine, nous savons que l'appellation de *pièce des Guérets* remonte à une période qui va de 1815 à 1832. Le rôle du diable dans la

---

46. A l'endroit où s'élève actuellement l'hôtel des postes.

transformation du sol paraît ultérieur. Le folklore local devrait ce nouvel apport au Champenois Hanipaux.



Le célèbre champ de cailloux n'a pas manqué d'intéresser l'homme de science. Le père de la géologie canadienne, sir William Edmond Logan, en parle ainsi dès 1863: "

« On rencontre sur la montagne de Rigaud une série de surfaces planes de végétation et couvertes de roches moutonnées. Ces surfaces qui s'étendent sur une grande superficie remplissent des dépressions sur la surface de la montagne, commencent du côté nord à environ deux cents pieds au-dessus du lac des Deux-Montagnes et s'élèvent graduellement vers le sud jusqu'à ce qu'elles atteignent une hauteur de deux cent quatre-vingts pieds; ensuite, elles s'abaissent graduellement vers le sud.

« Du côté nord, près du sommet, ces masses roulées sont arrangées en crêtes parallèles de cinq à six pieds de hauteur, et de vingt à trente pieds de distance les unes des autres; elles courent vers le nord-ouest. Ces roches consistent en grande partie en *trapp* de la montagne mêlées avec quelque peu de grès. Elles sont en général très arrondies et varient de trois à dix-huit pouces de diamètre. A une profondeur de sept à huit pieds, on rencontre encore ces mêmes blocs sans mélange. On a trouvé que les portions supérieures de la montagne, le flanc méridional, et une étendue considérable de la région au sud, étaient parsemés d'un très grand nombre de blocs trappéens semblables, dérivés de la roche de la montagne. Sur le flanc septentrional cependant, et sur la plaine entre la montagne et la rivière Outaouais, les roches moutonnées consistent en général en blocs laurentiens et en grandes masses angulaires de grès appartenant apparemment à la formation Posdam. On voit une distribution de blocs, en rangées, dans quelques endroits autour du Mont-Royal, où un grand nombre de blocs sont striés de la même manière que ceux des moraines des Alpes. On voit souvent des blocs erratiques renfermés dans les argiles stratifiées et dans les sables du Canada oriental et quelques-unes des roches que l'on rencontre ici et là, à la surface de ces dépôts, peuvent avoir été

---

47. Logan, W. E., *Géologie du Canada*, Ottawa, 1863, p. 950.

découvertes par une dénudation partielle, tandis que d'autres sont tombées d'icebergs flottants ».

Ces premières données scientifiques seront confirmées quelques années plus tard par un membre de la Commission géologique du Canada. Les cailloux de la montagne de Rigaud, prétend Chalmer en 1897, « semblent avoir été accumulés dans leur état actuel sur les bords de la rivière après la séparation des matériaux les plus fins à l'époque où l'Outaouais se jetait dans la mer, alors qu'elle atteignait cette hauteur » (i.e. la ligne inférieure actuelle de la pièce des Guérets) ou à peu près.<sup>48</sup> Et le géologue d'enchaîner: <sup>49</sup>

« Une de ces plaines de cailloux, sur le flanc nord-ouest de la montagne (de Rigaud), a été examinée. Elle est située sur une terrasse inclinée de quelque 900 pieds de longueur du sud-ouest au nord-est, laquelle descend en parties chevauchantes ou imbriquées d'environ soixante-cinq pieds sur cette distance. Transversalement, elle est presque horizontale, et la largeur en est d'à peu près 425 pieds. L'élévation au-dessus du niveau de la mer, à la partie la plus haute, est de 550 pieds. La terrasse sur laquelle reposent ces cailloux s'étend le long du pied d'un bas escarpement au sud-est, et les cailloux sont entièrement locaux, appartenant à la montagne de Rigaud. Pas un seul cailloux provenant des montagnes laurentiennes, situées directement en face, n'a été vu. La profondeur de la couche de cailloux n'est pas connue, mais des trous de cinq à dix pieds de profondeur n'en montrent pas le fond. Elle est évidemment plus profonde au centre, cependant, s'amincissant sur les bords, où elle est couverte de buissons. Presque tous les cailloux ont moins d'un pied de diamètre, mais il arrive quelquefois que l'on en rencontre un qui atteint deux ou trois pieds. Ils ne portent aucun vestige de l'action glaciaire, bien qu'ils aient été bien arrondis probablement par frottement.

« Ces cailloux sont évidemment le résultat de l'érosion de la montagne de Rigaud par les agents atmosphériques dans les temps préglaciaires; mais la question de savoir comment ils ont échappé à la dénudation par l'action du glacier laurentien n'est pas résolue. Durant l'envahissement de la mer, ils ont dû être entièrement submergés et probable-

48. Chalmer, R., *Rapport de la Commission géologique du Canada*, 1897, 66.

49. *Ibid.*, 68.

ment ensevelis sous les dépôts superficiels. A l'émergence du terrain qui a suivi, les matériaux plus fins et plus légers semblent avoir été complètement balayés, ne laissant rien que des cailloux. L'imbrication ou le chevauchement indique de puissants courants et peut-être l'action de glaces flottantes venant de l'ouest. Ils ont apparemment atteint leur état de stabilité actuel immédiatement au moment où la mer pléistocène récente s'est éloignée de cette montagne ».

La formation rocheuse du Champ du Diable de Rigaud intrigue d'autres géologues. Deux ans plus tard, le Dr R. W. Ells y consacre une savante étude dans le *Rapport annuel de la Commission géologique*. D'après des observations antérieures au baromètre anéroïde, ces dépôts rocheux formeraient une série de plaques de cailloux ovales dont le grand axe mesure de deux à quinze pouces. Ces accumulations de cailloux se trouvent à quelque 550 pieds d'altitude au-dessus du niveau de la mer.<sup>50</sup>

Comme il n'y pousse aucune végétation, le géologue conclut que tout ce lit de pierres repose sur une surface rocheuse. Puis il ajoute:<sup>51</sup>

« Actuellement le dépôt consiste presque entièrement en pierres lavées par l'eau dont la portion sablonneuse a été entièrement charriée au bas de la colline, où l'on voit très distinctement la masse sablonneuse amassée sur le pied du versant. On a creusé à plus de dix pieds l'accumulation de cailloux et constaté qu'elle conserve la même nature du haut en bas de l'excavation. Les roches sont pour la grande partie de porphyre comme celui du versant occidental avec l'addition d'un peu de quarsite. Vers le sud-ouest, on peut suivre ce dépôt sur une couple de milles et il est coupé par la route qui mène vers le village de Sainte-Marthe situé au sud sur l'éperon occidental de la colline. Il est alors recouvert d'une maigre poussée d'arbres rabougris et de broussailles. Du côté sud de la montagne on ne trouve aucune trace de ce dépôt, ce qui semble indiquer qu'il constitue les restes d'une ancienne plage ayant existé pendant l'époque de submersion de cette étendue ».

Se trouvant à Washington l'année suivante pour assister à un congrès de la Société géologique d'Amérique, O.-E. Le Roy, géologue de la

50. Ells, Dr R. W., *Devil's Play-Ground*, Cf. *Rapport annuel de la Commission de géologie*, 1899, Vol. XII.

51. *Loc. cit.*

Commission canadienne, présente une intéressante étude sur la « géologie de la montagne de Rigaud ». Une bonne part de ce travail, qui se rapporte précisément au *Champ du diable*, mérite d'être citée textuellement. Écoutons le géologue qui dit : <sup>52</sup>

« Le versant septentrional présente un intérêt spécial par suite de l'existence de deux dépôts ou accumulations de gros cailloux. Une de ces accumulations comble une dépression qui existe juste à l'est du sommet et sous l'influence des traditions locales, a pris le nom de « Jardin du Diable ». La forme en est ovale, le grand axe est dirigé vers le sud-ouest et l'espace embrassé est de 50 acres, près. Les parties plus élevées de la montagne l'entourent de tous côtés sauf vers le nord-est où le dépôt se termine brusquement par une coupe raide de 20 pieds de hauteur à peu près. Les cailloux sont à angles faibles et bien arrondis, leur diamètre est de 5 à 20 pouces et ils sont disposés en rangées presque parallèles dont la direction est perpendiculaire au grand axe. Ces rangées ou arrêtes présentent une crête généralement convexe qui donne à première vue, au jardin, une apparence moutonnée; elle ont de 4 à 6 pieds de hauteur et sont de 20 à trente verges de distance. En quelques endroits de l'étendue, les arrêtes sont très indistinctes et il est impossible de les compter; cependant leur nombre paraît être de vingt-cinq à peu près. Le jardin remonte graduellement dans la direction du sud-ouest; la différence de niveau entre la plus basse et la plus élevée des arêtes est de 125 pieds; la première de celles-ci est à 350 pieds environ au-dessus du niveau de la mer. Tous les cailloux sont virtuellement des débris de la montagne environnante et il n'y a pas un pour cent de ces cailloux qui soient des erratiques Paleozoïques ou Laurentiens. Les interstices entre les cailloux sont généralement vides; et, du côté du nord-est où l'accumulation est la plus profonde, on a pratiqué plusieurs excavations dont l'une a été poussée jusqu'à 20 pieds de profondeur sans qu'on ait trouvé de roche de fond ni aucune accumulation de terre dans les interstices. Il est probable cependant que la portion la plus profonde ne dépasse pas 25 pieds, car une partie de la région du sud s'égoutte en-dessous du jardin et dans les temps de sécheresse on entend parfaitement le bruissement de l'eau et même, lors d'une visite, on en a constaté la présence dans un trou de 20 pieds de profondeur.

---

52. O.-E. Le Roy, *Loc. cit.*, 377.



« A peu de distance du dépôt précédent se trouve le deuxième dépôt qui commence un peu en-dessous et au nord du pic de la montagne et qui occupe une aire triangulaire entre le porphyre et le syénite. Les arêtes sont au début assez régulières et composées de gros cailloux peu arrondis, mais petit à petit la distinction se fait et les arêtes sont finalement plus nettes et mieux disposées que celles du jardin du Diable. Elles vont dans la direction sud-ouest, c'est-à-dire courent à angle droit de l'allure des arêtes du jardin. Les autres traits marquants sont les mêmes que ceux de l'autre dépôt sauf que celui-ci n'a peut-être pas autant de profondeur.

« La nature des cailloux du « Jardin du Diable » paraît indiquer qu'ils proviennent de la montagne située directement à l'est, tandis que ceux du deuxième dépôt proviennent des falaises au dessous du pic de la montagne. Quant à leur origine, on a pensé que les deux accumulations avaient été formées par l'action des vagues pendant la submersion postglaciaire et que, par suite d'un soulèvement rapide de la région et de la position surelevée que la montagne devait occuper, en conséquence, les débris plus fins ont dû être balayés et déposés sur les terrasses de sable et de gravier qui couvrent maintenant les versants adjacents de la montagne. Si telle est l'origine de ces accumulations, le « Jardin du Diable » devrait être une plage du genre « poche » et l'autre dépôt un genre « broche ». Mais on a immédiatement opposé à cette hypothèse le fait qu'aucune autre plage en formation ne présente ces caractéristiques et qu'elles dénotent toujours quelque tassement des débris plus fins entre les cailloux. On a par suite émis l'opinion que, durant l'époque glaciaire, quand la nappe de glace venait battre les parties de la montagne qui projetaient et dépassaient, il s'est développé en raison de ces chocs des voies d'égouttement pour tourner les obstacles rencontrées et que le cours de ces ruisseaux glaciaires s'est dirigé dans le sens des dépressions, l'un à l'est et l'autre à l'ouest du pic. Les torrents d'eau provenant de la glace fondante arrondissaient plus ou moins les fragments de roche et le courant, suivant sa force et son volume, charriait les débris fins et les déposait plus au sud. Après le retrait de la nappe de glace et pendant l'époque de submersion qui a suivi, ces plaines de cailloux ont dû être travaillées dans une certaine mesure par l'action des vagues et disposées ainsi en crêtes parallèles, comme nous les voyons maintenant. Cette double origine paraît être la plus probable et donne pour les particu-

larités caractéristiques des deux dépôts une explication plus satisfaisantes que l'hypothèse de l'action des vagues ».

Il sera de nouveau question du phénomène géologique des *Guérets* dans une plus récente étude sur les sols des comtés de Soulanges et de Vaudreuil. « Ces pierres arrondies et le gravier accumulés à certains endroits sur la montagne, précisent Lajoie et Stobbe en 1951, sont apparemment les matériaux d'anciennes grèves formées par l'action des vagues de la mer Champlain ». <sup>53</sup> D'aucuns trouveront fort laborieux de lire la prose des précédents géologues. Si nous avons tenu à la citer textuellement, c'est pour ne rien changer aux données scientifiques qu'elle renferme. De toutes ces observations, retenons que le *champ du Diable* serait une accumulation de fragments de la roche éboulés sur le flanc de la montagne et usés lors de glaciation et de la mer Champlain. Durant des millénaires les eaux rapides auraient rongé les cailloux friables ne laissant que les pierres arrondies que nous savons.



Le *Champ du Diable* ne devait pas retenir uniquement l'attention du géologue, du folkloriste et du poète, mais pareillement de l'homme d'affaires. Tout ce roc pouvait servir à de multiples fins. On songea d'abord à la voirie.

Vers la fin de l'année 1931, des industriels projettent de concasser les cailloux pour en faire un gravier destiné aux tapis routiers. Ce matériau serait ensuite expédié à Montréal ou ailleurs par bateau ou chemin de fer. Une firme est formée par Cecil C. Harris sous la raison sociale de *Rigaud Granite Company Limited*. On jugera de l'enthousiasme d'un chacun en songeant que le sol légendaire renferme assez de roche « to build a road 20 feet in width to Vancouver ». <sup>54</sup>

L'enclos des *Guérets* a jusqu'alors fait partie du domaine seigneurial. Comme tel, il appartient à Archibald Lery Macdonald, qui le vend à la firme précitée le 11 décembre 1914. <sup>5</sup> L'installation d'un concasseur est longue et coûteuse, surtout en pays de montagne. Ces ouvrages sont cependant menés rondement. En septembre 1915, le conseil municipal de la ville de Rigaud autorise la *Rigaud Granite* à construire un boule-

53. Lajoie, P., et P. Stobbe, *Étude des sols des comtés de Soulanges et de Vaudreuil dans la province de Québec*, Ottawa, 1951: 31.

54. *The Standard*, Montreal, December 6th, 1913.

55. Notaire F.-E. McKenna, minute no 36097. Archives judiciaires de Montréal.

vard et une voie ferrée « placée du côté ouest du boulevard près du fossé de façon à laisser le centre de la rue libre ». Ces aménagements permettront de rendre le gravier à la gare du Pacifique Canadien.

Des événements fâcheux vont ralentir la marche des travaux. L'exploitation est déficitaire. Si bien que la *Rigaud Granite Quarries Limited* prendra la relève quelques années plus tard, en juillet 1925. Cette dernière compagnie, dont le siège social se trouve au numéro 132 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, groupe Archibald de Lery Macdonald, Gaston Nolin, W. D. Lighthall, C.-A. Bernard, J.-D. Robitaille et J.-O.-E. Duckett. Les espoirs ne manquent pas, ainsi qu'en témoigne la présente citation. La nouvelle direction, écrit-on, après avoir fait perforer « une cinquantaine de trous, pour vérifier la quantité de pierre qui s'y trouvait, a constaté que l'épaisseur du roc variait de 20 à 50 pieds, de sorte qu'elle estime pouvoir en tirer cinq millions de tonnes de pierre »<sup>56</sup> Un grand quotidien signale que la pierre des *Guérets* servira à la construction d'un élévateur à grains qu'on érigera à Sorel.

Toutes sortes de difficultés techniques entraveront la marche des affaires. On sait que l'érosion a rongé la partie friable des roches. Les cailloux qui restent sont des plus durs et des plus résistants. Résultat: les mâchoires du concasseur se brisent les unes après les autres. L'opinion publique, friande de fantastique, ne manque pas d'interpréter à sa façon ces contretemps. La Madone de Lourdes, disait-on, ne laisserait pas profaner son sanctuaire tout près par le tapage des machines et les cris des hommes.

Intervention mariale ou pas, les affaires de la firme vont périliclitant. Le 3 janvier 1930, une action an faillite est prise contre elle par la Corporation d'Obligations Limitée, de Montréal, pour la somme de \$43,433.70. Le comptable Paul Vermette est chargé de surveiller les intérêts des réquerants. Une déclaration de faillite, faite par de Lery Macdonald, fera suite à cette première démarche. Le tout sera confirmé par le juge Edouard-Fabre Surveyer, le 12 février suivant.<sup>57</sup>

On en a pourtant connu bien d'autres. Les *Guérets* seront exploités cahin-caha jusqu'à ce que survienne un accident de travail qui mettra un terme à l'entreprise chancelante. Les cailloux sont transportés dans des wagonnets tirés par une petite locomotive. Le convoi circule

56. *La Presse*, 25 juillet 1925.

57. Enregistrement des sociétés. Archives judiciaires de Montréal.

sur une voie ferrée qui s'arrête sur un pylône de béton de quelque quatre-vingts pieds de hauteur. C'est là que le contenu des wagonnets est versé sur une chaîne sans fin qui amène tout ce roc au concasseur placé plus bas. Paul Agoz, de Montréal,<sup>58</sup> et Alfred Vallée, de Rigaud, agissent respectivement comme ingénieur et chauffeur à bord de la locomotive.

Le vendredi 10 juin 1932, le convoi roule comme à l'ordinaire. Vou-  
lant ralentir à l'approche du pylône, Agoz constate que les freins ne  
fonctionnent plus. Il avertit son compagnon de sauter de la machine  
avant que celle-ci fasse le plongeon fatal du haut du pilier. Alfred Vallée  
échappe de justesse à la mort et s'en tire avec de légères blessures en  
s'accrochant à la rampe. Agoz est moins chanceux. N'ayant pu quitter  
le convoi à temps, il est précipité dans le vide. Gravement blessé, il est  
conduit à l'Hôpital Général de Montréal.

Déjà dans une situation financière fort précaire, la compagnie ne  
supporta pas ces nouveaux dommages matériels pour le moins considé-  
rables. D'autant plus qu'un autre homme avait précédemment été tué  
sur le même chantier. Happé par la chaîne sans fin, le malheureux avait  
été broyé à mort dans le concasseur. Le champ légendaire connaîtra de-  
rechef le silence d'antan. Le matériel sera vendu par étapes. Durant des  
années encore, des débris de wagonnets restèrent épars sur les cailloux.  
Aujourd'hui, seul le haut pylône se dresse en bordure de cette terre  
marquée du sceau de Satan.

Robert - Lionel Séguin

---

58. Il demeure au numéro 3441, rue Hôtel-de-ville (Montréal).

BIBLIOGRAPHIE PARTIELLE DES NARRATIONS FOLKLORIQUES  
DE LA LÉGENDE DES GUÉRETS

*Contes et Légendes du Canada français*. Album souvenir édité par la Brasserie Dow, Montréal, 24 juin 1929: 18.

FAUBERT, JOSEPH — « La légende des guérets de Rigaud, » dans *Le Bulletin paroissial de Valleyfield*, 27<sup>e</sup> année, no 2, février 1928: 51-53.

MASSICOTTE, EDOUARD-ZOTIQUE — «La pièce des Guérets à Rigaud », dans *Le Bulletin des recherches historiques*, vol. 34, no 9, Lévis 1928: 559-561.

MAYRAND, OSWALD — *Légende des Guérets* (Montréal, 12 août 1902). *Fleurettes canadiennes*, Montréal MDCDV (1905): 43-45.

PEARSON, GEORGE — « The Devil's Garden », dans *The Toronto Star Weekly*, Saturday, September 11th, 1926.

*Les Guérets de la montagne de Rigaud. Notre-Dame de Lourdes*, Rigaud, 1947: 18.

*Les Guérets de Rigaud, leur légende, leur histoire*, Rigaud, 1947.

SÉGUIN, ROBERT-LIONEL — « Le champ du diable, légende rigaudienne », dans *Le Salaberry*, Valleyfield, vol. 48, nos 30 et 31, 5 et 12 août 1949: 10 et 13.

SÉGUIN, ROBERT-LIONEL — « Le Champ du diable », dans *La Ronde d'Office*, vol. 9, no 4, novembre et décembre 1949, Montréal, 1949: 32-35.

SÉGUIN, ROBERT-LIONEL — « Le champ du diable », dans *La Revue de l'Université Laval*, vol. VIII, no 10, juin 1954, Québec, 1954: 925-930.